

**COMMUNE  
D'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE**

**AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE**

**Zonage d'assainissement**

Le Maire d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE, par arrêté en date du 02 juin 2020, a ordonné l'ouverture d'une Enquête Publique portant sur plan de zonage d'assainissement d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE et des Communes associées : SAINT-MARTIN-SUR-LA-RENNE et VAL-DELANCOURT.

A cet effet, le Tribunal Administratif a désigné, en date du 22 janvier 2020, en qualité de Commissaire Enquêteur, M. Philippe BONNEVAUX.

Il sera procédé à une Enquête Publique portant sur le zonage d'assainissement **du 25 juin 2020 au 25 juillet 2020 à 12h.**

Le dossier technique et administratif ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE, pendant la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur place en Mairie d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE, et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre ouvert à cet effet tenu en Mairie d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE
- ou par écrit, par lettre recommandée, en adressant les correspondances au Commissaire-Enquêteur à la Mairie d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE :

9, Rue de la Pompadour  
52120 AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE  
avec mention sur l'enveloppe « Zonage d'assainissement » ou à l'attention de M. Philippe BONNEVAUX.

Le Commissaire Enquêteur sera présent à la Mairie d'AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE, le 25 juin 2020 de 14h à 17h et le samedi 25 juillet 2020 de 9h à 12h.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'Enquête Publique sur le site internet de la Communauté de Communes des Trois Forêts (CC3F) à l'adresse suivante : <http://communautedecommunesdes3forets.com/>

A l'issue de l'Enquête Publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur à la Mairie et à la Préfecture de Haute-Marne aux jours et heures habituels d'ouverture, dès qu'ils seront reçus et pendant un an à compter de la date de la clôture de l'Enquête Publique.

**A AUTREVILLE-SUR-LA-RENNE,**

**le 02/06/2020**

**2007363**